

## CALENDRIER DES COMMISSIONS PARITAIRES INTERPROFESSIONNELLES REGIONALES

### Dispositif Projet de Transition Professionnelle / Dispositif Démission Reconversion

Vous ne pouvez pas prétendre à un passage en commission au-delà de 6 mois avant votre date d'entrée en formation.  
Nous vous conseillons de déposer votre dossier au minimum 3 mois avant la date d'entrée en formation.

Date de la commission	
20/01/2022	18/08/2022
24/02/2022	01/09/2022
24/03/2022	22/09/2022
21/04/2022	20/10/2022
19/05/2022	17/11/2022
23/06/2022	15/12/2022
21/07/2022	

Les notifications de décision sont disponibles sur l'espace personnel, le lundi suivant la commission.